



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale des affaires culturelles**

Nantes, le **31 JAN. 2022**

**Pôle Création, Industries Culturelles,  
Action Culturelle et Territoriale**  
Arts visuels

Affaire suivie par : Sandrine Moreau  
Conseillère Arts visuels  
Tél : 02 40 14 23 69  
Mél : [arts-plastiques.paysdelaloire@culture.gouv.fr](mailto:arts-plastiques.paysdelaloire@culture.gouv.fr)  
Réf : DRAC/AV/SM/FK

Monsieur,

Suite à la procédure d'instruction par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), j'ai le plaisir de vous informer que le label EPV, Entreprise du Patrimoine Vivant, vous est attribué pour une durée de cinq ans.

Votre entreprise détient un haut degré d'excellence permettant ainsi de rejoindre un réseau de près de 1400 entreprises distinguées pour leur savoir-faire et je tiens à vous en féliciter.

Votre entreprise sera référencée sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) et bénéficiera des mesures prises par le Gouvernement pour soutenir vos initiatives en matière d'innovation.

Nous vous encourageons à valoriser le logo EPV pour contribuer collectivement au développement de cette marque de reconnaissance des savoir-faire des entreprises et vous serez contacté dans les prochaines semaines par l'INMA à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**TDV INDUSTRIES  
43 RUE DU BAS DES BOIS  
BP 703  
53002 LAVAL CEDEX**

Pour le directeur régional des affaires culturelles  
et par délégation  
Le directeur adjoint

**Patrice DUCHER**

Mél : [arts-plastiques.paysdelaloire@culture.gouv.fr](mailto:arts-plastiques.paysdelaloire@culture.gouv.fr)

DRAC des Pays de la Loire, 1 rue Stanislas Baudry - BP 63518 - 44035 NANTES Cedex 1